



## Le sacrement de la vie

Nous fêtons ce dimanche La Fête-Dieu (*Corpus Domini ou Corpus Christi*), aujourd'hui appelée par l'Église Solennité du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ. Cette fête, qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'Église latine, montre l'attachement de l'Église au mystère pascal du Christ.

En effet l'eucharistie que nous célébrons ensemble renvoie au mystère pascal, c'est-à-dire la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. Toute l'histoire du salut, toute la vie sacramentelle de l'Église et toute la vie spirituelle des chrétiens dépendent de ce grand mystère, puisqu'il est le lieu de la réconciliation entre Dieu et la création, le lieu de la victoire sur le mal et la mort, le lieu de la gloire et la source de la grâce. C'est par ce mystère que nous avons accès à la vie, à la vraie vie.

Ainsi le mystère pascal est-il le mystère de la vie éternelle qui commence dès ici-bas, puisqu'il nous fait communier au Corps et au Sang du Sauveur ; il nous fait participer dès maintenant à la vie et à la gloire de Dieu, il transforme dès maintenant notre chair en une chair glorieuse, il transfigure dès maintenant notre être en un être divinisé. C'est la raison pour laquelle cette fête, ce sacrement et ce mystère rendent la vie à notre être mortel, redonnent à l'image de Dieu en nous sa beauté originelle, et nous conduisent à une véritable union au Père par le Christ et dans l'Esprit.

Puissions-nous, en célébrant cette grande fête, revivre pleinement le sacrement de la vie qui a pour source et pour fin le Christ lui-même qui nous sauve, nous transfigure et nous divinise par son corps et par son sang !

Père Charbel Maalouf

## **du livre de la Genèse** (14, 18-20)

*Melkisédék offre le pain et le vin*

## **Psaume** (109 (110), 1, 2, 3, 4)

Alterner voix d'hommes et voix de femmes

Oracle du Seigneur à mon seigneur :

« Siège à ma droite,\*  
et je ferai de tes ennemis  
le marchepied de ton trône. »

De Sion, le Seigneur te présente

le sceptre de ta force : \*

« Domine jusqu'au cœur de l'ennemi. »

Le jour où paraît ta puissance,

tu es prince, éblouissant de sainteté : \*

« Comme la rosée qui naît de l'aurore,  
je t'ai engendré. »

Le Seigneur l'a juré

dans un serment irrévocable : \*

« Tu es prêtre à jamais  
selon l'ordre du roi Melkisédék. »

## **de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens** (11, 23-26)

*« Chaque fois que vous mangez ce pain et buvez cette coupe,  
vous proclamez la mort du Seigneur »*

## **Evangile de Jésus Christ selon saint Luc** (9, 11b-17)

*« Ils mangèrent et ils furent tous rassasiés »*

### **Démarche synodale**

Il y a quelques semaines à Saint-Sulpice, nous avons été invités à rendre grâce pour la démarche synodale et à entendre le résultat des restitutions du diocèse de Paris. Près de 700 groupes s'étaient réunis et ont partagé, à la lumière de l'Esprit Saint, leurs joies, leurs blessures et leurs attentes.

Vous pouvez dès maintenant consulter le rapport sur [synodeparis.fr](http://synodeparis.fr) dont nous vous présenterons une synthèse à la rentrée, afin d'ouvrir sur de nouvelles perspectives.

Après le chapelet du jeudi 23 juin, nous vous proposons d'apporter votre pique-nique et de venir partager ensemble un moment amical et chaleureux avant les départs en vacances.

la semaine

<b>mardi 21 juin</b>	<b>10h30</b> : Chapelet <b>14h30</b> : Tricot-Thé <b>17h30</b> : Réunion de l'ACAT
<b>mercredi 22 juin</b>	<b>19h00</b> : Vêpres
<b>jeudi 23 juin</b>	<b>11h30</b> : Chapelet, puis pique-nique <b>18h30</b> : Réunion du catéchisme
<b>vendredi 24 juin</b>	<b>11h30</b> : Adoration

A noter

**Le week-end prochain, 25/26 juin, messes :**

samedi à 18h30, dimanche à 9h45 et à 11h. Pas de messe dimanche à 18h30.

Du dimanche 26 au mercredi 29 juin les prêtres de Saint-François de Molitor sont en session de fin d'année, c'est pourquoi il n'y aura pas de messe dimanche 26 juin à 18h30.

Le mardi 28 et le mercredi 29 c'est le Père Millot qui célébrera la messe de 11h.

### **Horaires d'été, du dimanche 3 juillet au vendredi 2 septembre**

Ouverture de l'église : du mardi au vendredi : 9h-12h, le samedi : 9h-19h30

Dimanche : 9h-12h15 (l'église est fermée le lundi)

Accueil : du mardi au samedi de 10h à 12h au mois de juillet  
et accueil téléphonique au mois d'août

Messes en semaine du mardi au samedi : 11h

Messes dominicales : samedi 18h30 et dimanche 11h

Messe de l'Assomption lundi 15 août : 11h.

Appel

**Catéchiste, vous pouvez l'être.**

**Important**

L'équipe des catéchistes de Saint-François de Molitor va perdre quelques uns de ses membres à la rentrée prochaine, et un renouvellement est nécessaire si nous voulons que nos enfants connaissent la «joie de croire» qu'a évoquée Monseigneur Laurent Ulrich, le nouvel archevêque de Paris, lors de sa messe d'accueil.

Une réunion des catéchistes et de ceux qui participent à l'accompagnement des jeunes enfants dans notre paroisse aura lieu le **jeudi 23 juin à 18h30**. Venez nous rejoindre pour poser des questions et vous lancer à nos côtés. Plus nous serons nombreux et plus la tâche sera légère et facile. Le parcours que nous avons choisi de suivre est clair, documenté et accessible à tous.

La présence des enfants dans notre vie et l'apprentissage de la rencontre de Jésus sont sources de grande joie, je peux vous l'assurer.

Claire Rochmann

## Ordinations sacerdotales 2022

Le **samedi 25 juin à 9h30** en l'église Saint-Sulpice (6e), pour le service de l'Église, par le don de l'Esprit-Saint et l'imposition des mains, Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, ordonnera prêtres : Konstantin Droin, Baptiste Javaloyès, Étienne Lizée, Sosefo Sao, Josué Villalobos Villalobos, Henry de Prémare, Joseph Leleu, Louis de Frémont, Timothée de Barbentane, Luca Benzo (pour les Missions étrangères de Paris).

## Nuit des veilleurs à Paris organisée par l'ACAT

le mardi 28 juin 2022 à 19 heures 30

« Discerner la vérité ; trouver le chemin »

Veillée de prière œcuménique pour les victimes de la torture à la Maison d'Unité, Chapelle Sainte Clotilde - Ecole Saint Eloi - 99 ter, rue de Reuilly - 75012 Paris.

La torture fait partie des pires manifestations du mal. Quelles que soient ses options spirituelles, celui qui est engagé dans le combat contre la pratique de la torture se sent parfois dans le doute et déboussolé. Une force en lui le pousse cependant à persévérer : il sait que Dieu sera avec lui dans le combat difficile qu'il doit mener contre les puissants, afin d'arracher la victime injustement condamnée à ses bourreaux et lui rendre sa dignité. Cette force est là, en chacun de nous, au moins potentiellement. Elle s'entretient dans la prière. Au cœur des ténèbres, il est bon de penser à l'aube qui va poindre. Mais comme le propose l'ACAT, à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture (26 juin), on peut aussi s'ouvrir à l'espérance en devenant veilleur, se sentant en communion avec toutes les victimes et leurs tortionnaires, et solliciter pour elles, auprès du Père, au nom du Fils, le renfort, le soutien et l'assistance de l'Esprit Saint, pour tendre la main à nos frères et sœurs en détresse et pour obtenir leur délivrance et la justice qui leur est due.

Contact : Suzanne Roubeyrie, 06 66 19 83 03

Rejoignez la chaîne de prières : [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)

### Le jour du Seigneur

samedi : 18h30

dimanche : 9h45, avec garderie (*sauf vacances scolaires*) - 11h - 18h30

### *pendant les vacances scolaires*

samedi : 18h30, dimanche : 11h - 18h30

### Messes en semaine

du mardi au samedi : 11h

### Ouverture de l'église

du mardi au dimanche de 9h à 19h30

### *pendant les vacances scolaires*

de 9h à 12h, fermée le dimanche de 13h à 16h et le lundi

### Accueil

du mardi au samedi de 10h à 12h et (*sauf vacances scolaires*) de 16h15 à 18h30 ; le mercredi de 14h15 à 18h30.

### Confessions

du mardi au samedi après la messe de 11h, samedi de 17h à 18h et sur rendez-vous

### Chapelet

mardi : 10h15, avant la messe de 11h et jeudi : 11h30, après la messe de 11h

### Vêpres

mercredi : 19h (*sauf vacances scolaires*)

### Adoration

vendredi de 11h30 à 12h30 (jusqu'à 12h pendant les vacances scolaires)